



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## Internet

Question écrite n° 63141

### Texte de la question

Mme Sophie Rohfritsch attire l'attention de M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique sur la pénurie des adresses IP. Au niveau mondial elles sont gérées par un organisme spécifique, l'IANA (internet assigned numbers authority) qui les répartit à cinq organismes régionaux (RIR) qui, à leur tour, les distribuent aux registres internet locaux (LIR). Ces adresses sont principalement codifiées sous le format dénommé IPv4 qui a permis la rapide expansion d'internet. Mais les 4 milliards d'adresses contenues dans cette version sont presque totalement épuisées. Ainsi le registre européen (RIPE NCC) attribue actuellement les 16 derniers millions d'adresses IPv4. Quand celles-ci seront toutes attribuées, les nouveaux ordinateurs ne pourront plus être branchés sur le réseau informatique. La solution consisterait à passer à une nouvelle version du protocole, IPv6, dont les réserves sont presque illimitées. Le déploiement s'est développé depuis trois ans et sa généralisation pourrait s'étaler sur une décennie. Mais ce nouveau format est incompatible avec l'ancien, ce qui empêcherait toute connexion avec les sites internet traditionnels. Elle lui demande de comment surmonter cette pénurie annoncée et préserver l'accès à internet pour le plus grand nombre.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Sophie Rohfritsch](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 63141

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** Économie, redressement productif et numérique

**Ministère attributaire :** Numérique

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 août 2014](#), page 6936

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)